



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Référence du dossier : PFD 2024/007

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial et du Décret voirie du 06/02/2014 relatif à la voirie communale il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'**Administration Communale d'Arlon** dont les bureaux sont établis rue P. Reuter 8 à 6700 Arlon.

Le projet est situé à **Fouches rue du Moulin, rue des Fours à Chaux, rue Nicolas Schnock, rue de la Fontaine**, et cadastré ARLON / 8^{ème} Div / Hachy section C n°205a 207d 218d 219d 226d 232^e 1445d et consiste au **réaménagement des voiries et des égouts**.

La demande est soumise à enquête publique pour le motif suivant : Demande visée à l'article R.IV.40-1, §1^{er} 7 : « les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41. »

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.VIII.7 et suivants du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être données à l'Hôtel de Ville - Service de l'Urbanisme Etage A3 (tél : 063/245 607), Rue Paul Reuter, 8, à ARLON soit sans rendez-vous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au jeudi, soit sur rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi et le mercredi jusque 20h00 (rendez-vous préalablement fixé 24h à l'avance).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès de Monsieur Valenne Marc, responsable du service Voirie de la Ville : marc.valenne@arlon.be.

L'enquête publique est ouverte le 15/04/2024 et clôturée le 15/05/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale d'Arlon, Rue Paul Reuter, 8, 6700 ARLON ou par courriel à administration@arlon.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu **le 15/05/2024 à 15h00** à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – service urbanisme, Rue Paul Reuter, 8, à ARLON.

Arlon, le 26/03/2024

Pour le Collège,

La Directrice générale adjointe,

M. STEVART



Le Bourgmestre,

V. MAGNUS